



INSTRUCTIONS SUR LA PRÉSENTATION DES DEMANDES

REMARQUES :

- **Deux documents PDF** (voir les détails ci-après) doivent être présentés par demande. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées et les documents additionnels ne seront pas examinés.
- Les demandes remplies doivent être présentées en ligne sur la page <https://www.mcgill.ca/rcr-rcn/fr/possibilites-de-financement/programme-de-qualite-et-dinnovation-en-matiere-de-soins-du-cancer-cqi/fonds-de-recherche-cqi/fonds-de-recherche-cqi-portail-de-candidatures>. Les demandes envoyées par courriel, en tout ou en partie, ne seront pas examinées.
- Les demandeurs peuvent soumettre plusieurs demandes, mais celles-ci doivent toutes se rapporter à des projets de recherche **différents**.
- Les demandes relatives à des projets de recherche en cours qui ont déjà obtenu un financement, peu importe la source, ne seront pas examinées.
- Les signatures électroniques sont acceptées.

Les demandes ne respectant pas les instructions détaillées incluses dans les listes de vérification suivantes ne seront PAS examinées.

LISTE DE VÉRIFICATION RELATIVE AU DOCUMENT 1

- Vous devez présenter un seul document PDF renfermant ce qui suit :
 - formulaire de demande (sections A, B, C, D) (tous les codemandeurs et collaborateurs doivent remplir la section D);
 - proposition;
 - budget;
 - diagramme de Gantt incluant un calendrier d'exécution.

Le titre du fichier doit être présenté comme suit : nom du chercheur principal_année (p. ex. : Tremblay_2023.pdf).

1. Formulaire de demande

- Veuillez utiliser le formulaire ci-joint.
- Les signatures électroniques sont acceptées.

2. Proposition

- **Longueur** : six pages au **maximum** (à l'exclusion des références, des figures et des tableaux).



➤ Sections obligatoires :

1. Contexte
2. Hypothèse
3. Objectif ou objectifs
4. Méthodes
5. Pertinence et perspectives d'avenir
6. Équipe de projet complète (dans un tableau, précisez le nom, l'établissement hospitalier affilié, le rôle et la principale adresse de courriel de tous les codemandeurs et collaborateurs)
7. Résumé sous une forme vulgarisée : aperçu du projet proposé en **langage simple** s'adressant au grand public (1 000 caractères au maximum).
8. Pilier du RCR : choisissez sur le site Web du RCR le pilier visé par votre projet et expliquez brièvement comment votre projet contribuera à la concrétisation de la mission du RCR. Cette section doit également inclure des détails sur : les établissements collaborateurs; la nature et les modalités de leur collaboration (la contribution de chaque emplacement à la mise en œuvre de la proposition); les possibilités de formation offertes (1/2 page au maximum).

➤ Instructions sur la mise en page :

- Police et taille de caractère : Arial, 11.
- Mise en page : lettre (8,5 x 11 po); interligne simple
- Marges : 1 po, tous les côtés
- En-tête et pied de page : nom de famille du chercheur principal dans l'en-tête, à droite; numéro de page dans le pied de page, à droite.

3. Budget

- Budget avec postes de dépenses, justifications et échéanciers.
- Longueur : deux pages au maximum; le budget peut être présenté sous la forme d'un tableau.
- Pour les articles d'une valeur $\geq 5\,000$ \$, au moins une proposition de prix doit être incluse dans la section du budget. Les propositions de prix ne sont pas comprises dans la limite de longueur de la section du budget.
- Détails concernant le transfert de fonds : établissement où les fonds seront déposés; nom et coordonnées de l'agent financier.

Le budget ne doit pas dépasser 100 000 \$. Toute demande dont le budget dépasse ce montant ne sera pas examinée.

LISTE DE VÉRIFICATION RELATIVE AU DOCUMENT 2

- Vous devez présenter un seul document PDF renfermant ce qui suit :
 - annexe;



- pièces justificatives.

Le titre du fichier doit être présenté comme suit : nom du chercheur principal_pièces_justificatives_année (p. ex. Tremblay_pièces_justificatives_2023.pdf).

1. ANNEXE

- Références : 50 au maximum
- Figures ou tableaux : trois au maximum (total)
- Instructions sur la mise en page :
 - Police et taille de caractère : Arial, 11.
 - Mise en page : lettre (8,5 x 11 po), interligne simple
 - Marges : 1 po, tous les côtés
 - En-tête et pied de page : nom de famille du chercheur principal dans l'en-tête, à droite; numéro de page dans le pied de page, à droite.

Tout document autre que ceux demandés dans cette section sera exclu de l'examen.

2. PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Curriculum vitæ : sept pages au **maximum**; limiter les publications, les résumés et les communications orales aux cinq dernières années (2019-2023 inclusivement). Un curriculum vitæ n'est requis que pour le chercheur principal et les codemandeurs.
- Lettres de collaboration définissant la contribution scientifique de chaque codemandeur et collaborateur au projet (une page au maximum par lettre).

Tout document autre que ceux demandés dans cette section sera exclu de l'examen.